

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 20 JANVIER 2025 – 14 h 30

Présents :

Collège des Résidents : Mme LEBAS Louis – Présidente
Mme PERRUSSEL Denise
Mr PRIOUR Emmanuel

***Collège des Usagers
Familles :*** Mme EPAILLARD Annie
Mme GAUTIER Anne-Marie
Mme POUSSIER DE ROLAND Michèle

Collège du Personnel : Mme JAFFRELOT Valérie
Mme NAUDOT Stéphanie

Avec voix consultative : M. JEULAND David, Directeur
Mme LE MARRE Valérie, Cadre Supérieur de Santé
Mme CHEVAL Anne-Sophie, Animatrice
Mme CHESNOT Amélie, élève directrice

***Assistaient à la séance sans
voix délibérative :*** Mme RANGE Jacqueline
Mr DAUVIER Victor

Excusés : ***Collège des Résidents :*** Mme LELIARD Anne-Marie

Collège du Personnel : Mme CORAIRY Séverine

Conseil d'Administration : Mme MIRALLES Laetitia

Collège des Familles : Mme GAUTHER VIVIER Isabelle
Mr RAGEUL Hugues

Ordre du Jour :

- Validation du compte rendu du dernier CVS
- Point sur la composition du CVS
- Retour sur la visite de mi-label Humanitude
- Tarifs 2025, suite arrêté de M. le Président du Conseil Départemental,
- Point sur les travaux réalisés en 2024 et les travaux en cours en 2025,
- Point sur le baromètre social ANFH
- Bilan des animations 2024 et propositions pour 2025,
- Proposition de thèmes pour les prochains CVS
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

Monsieur JEULAND reprend les différents thèmes évoqués lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 14 octobre 2024.

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

POINT SUR LA COMPOSITION DU CVS.

Le CVS accueille Mme Gautier Anne-Marie et Mr Hugues Rageul comme nouveaux représentants des familles. Mr Priour, père de Mme Gautier réside dans le service Verger étage et Mme Rageul en Roseraie 1. M.JEULAND évoque les différents mouvements qui ont eu lieu en 2024 et indique qu'il propose aux résidents, lors des points portant sur leur projet de vie, de participer au CVS s'ils le souhaitent.

RETOUR SUR LA VISITE DE MI-LABEL HUMANITUDE

M.JEULAND rappelle que l'EHPAD est labellisé « Humanitude » depuis 2021. Ce label est acquis pour 5 ans. A mi-parcours, une visite de label est organisée. Cette dernière a eu lieu en décembre 2024 sur 2 jours. Il s'agit d'une charge de travail conséquente car de nombreux indicateurs sont à remonter sur une plateforme. Les deux auditeurs ont observé les pratiques de jour et nuit. Un rapport complet sera transmis prochainement.

Toutefois, un courriel de l'organisme a été adressé à la direction de l'EHPAD en fin de semaine dernière afin de donner un aperçu du rapport.

Les points forts qui ont été soulignés sont :

- **Engagement des équipes** : Les équipes, bien que parfois stressées à l'idée de bien faire, ont montré un souci constant de démontrer leur savoir-faire. Cet investissement reflète leur exigence, qui leur permet de maintenir un bon niveau de qualité.
- **Professionnalisme et fidélisation** : Les professionnels se sont exprimés avec enthousiasme, témoignant de leur bonheur de travailler dans votre structure. La commission félicite votre capacité à fidéliser vos équipes, un point essentiel.

- **Projets et organisation** : L'organisation et l'efficacité des groupes d'action et de travail garantissent la pérennité de la démarche Humanitude. La labellisation a également permis d'augmenter le professionnalisme de votre structure.
- **Qualité des prestataires** : Les prestataires en restauration et lingerie sont considérés comme des points forts de votre établissement.

Les points d'amélioration évoqués sont les suivants :

- Poursuivre les travaux vers l'objectif du **zéro contention**.
- Déployer pleinement les **Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP)**, en veillant à ce qu'ils soient pluridisciplinaires.
- Formaliser davantage vos procédures pour pérenniser vos actions et projets.

M.JEULAND rappelle que l'objectif fixé pour la poursuite du label est d'atteindre 80 % des critères. A ce jour, l'EHPAD répond à plus de 90 % des critères.

Mme POUSSIER-DE-ROLAND s'interroge sur la valorisation financière lorsque l'établissement est labellisé.

M.JEULAND répond, qu'en dehors d'une reconnaissance pour les professionnels sur la qualité de leur accompagnement auprès des résidents, il n'existe pas de valorisation financière. Les représentants des familles regrettent ce manque de valorisation.

TARIFS 2025, SUITE ARRETE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mr JEULAND présente les tarifs 2025 validés par le conseil départemental. Il précise qu'il existe 2 tarifs :

- un tarif journalier hébergement fixé à 68,95 euros
- un tarif journalier hébergement « aide sociale » fixé à 67,54 euros

Ces deux tarifs sont à l'initiative du département et non de l'établissement.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2025, les établissements ont la possibilité de mettre en place le tarif différencié pour les nouveaux résidents permettant d'augmenter les tarifs pour les résidents payants dans la limite d'un plafond de 35 %. Le département d'Ille et Vilaine limite cette augmentation à 10%.

M.JEULAND rappelle que l'EHPAD est habilité à 100 % à l'aide sociale et qu'environ une dizaine de résidents en sont bénéficiaires. Compte tenu de la baisse du tarif hébergement « aide sociale » rapport au tarif « payant » en lien avec les difficultés financières du département, il convient de noter que les recettes de l'établissement seront amoindries. (perte de l'ordre de 6 600€).

Concernant les tarifs journaliers « dépendance », ils sont fixés ainsi :

- pour les personnes classées dans les groupes GIR 1 et 2 : 24,42 euros
- pour les personnes classées dans les groupes GIR 3 et 5 : 15,50 euros
- pour les personnes classées dans les groupes GIR 5 et 6 : 6,58 euros

Reste à charge pour les familles = Tarif journalier hébergement + Tarif journalier dépendance GIR 5 et 6 soit 68.95€+6.58€= **75,53€**

- Tarif journalier applicable aux personnes âgées de moins de 60 ans : **85.73 €**.

POINT SUR LES TRAVAUX REALISES EN 2024 ET LES TRAVAUX EN COURS EN 2025.

M.JEULAND expose l'ensemble des travaux réalisés en 2024 ainsi que ceux prévus en 2025.

2024

- ✚ réfection toiture oiseaux b
 - rénovation complète étanchéité bitumeuse + isolant + évacuation eau pluviale + couverture
 - protection câblage en toiture par chemin de dalle à capot
 - pose des compresseurs chambre froide cuisine (3) sur supports muraux
- ✚ centralisation déclencheur manuel incendie (rouge) et issues (vert) alizés. Rapatrier les déclencheurs manuels près du poste des transmissions pour éviter les déclenchements intempestifs.
- ✚ centralisation déclencheur manuel incendie (rouge) floralies
- ✚ chauffage floralies (bâtiment le plus ancien) : rénovation tête thermostatique et pied de réglage des radiateurs chambres et salle de bain
- ✚ toiture sacristie : réfection gouttière et angle maçonné

2025

- ✚ remplacement 4 lits secteur alizés
- ✚ Axians (téléphonie/appel malade) : installation et extension d'un système radio sur verger—roseraie (couverture de 87 chambres) // détection chute – prévention désorientation
- ✚ chauffage
 - opération idem 2024 sur floralies au niveau des circulations et locaux communs
 - salle molène : à l'étude
 - salle à manger verger rdc : à l'étude. Les résidents insistent sur le fait que la salle à manger est très froide. Chauffages d'appoint ? Grandes baies vitrées, système de chauffage pas efficace. Très chaud en été mais pièce climatisée. Le sol de la salle de bain est dangereux. Descente qui ne se voit pas. Disposition des meubles de salle de bain pas optimale. Mme nettoie en plus du nettoyage. En 2024, M.JEULAND a voulu revoir la réfection du bâtiment des vergers mais pb de remboursement des crédits de TVA à hauteur de 750 000 euros.
- ✚ finalisation réserve ergo oiseaux : rayonnages
- ✚ élagage sur chaufferie floralies / alizés & logement de fonction

- ✚ toiture sacristie : réfection étanchéité bitumeuse
- ✚ installation digicode porte jardins alizés
- ✚ motorisation porte terrasse verger rdc
- ✚ ventouses maintien portes buanderie reliées à centrale incendie pour éviter les accidents de travail

Point prochainement avec Sébastien, le responsable technique, pour le lancement des devis.

POINT SUR LE BAROMETRE SOCIAL ANFH (document joint)

Mme CHESNOT, élève directrice, expose les résultats du baromètre social suite à l'enquête menée du 27 septembre 2024 au 5 décembre 2024 et réalisée par l'ANFH. Cette enquête permet de connaître la perception qu'ont les agents de leurs conditions de travail et de leur environnement au travers de 8 thèmes. Il en ressort que les thèmes les mieux classés pour l'EHPAD sont :

- l'avenir de l'établissement
- les relations avec les personnes prises en charge
- l'exercice du métier

Quant aux thèmes qui sont les moins bien classés, malgré de bons résultats, il s'agit de :

- l'organisation du travail
- l'encadrement de l'équipe
- le fonctionnement et l'animation au sein des équipes

En conclusion de ce point, il est important de retenir que 100 % des participants ont exprimé être fier de travailler pour l'EHPAD des JDC et qu'ils recommanderaient tous à l'un de leurs proches de se faire soigner dans l'établissement. Il convient également de rappeler que cette enquête est une photographie à un instant donné et qu'il sera pertinent de comparer ces résultats au niveau régional et également le temps avec les futurs enquêtes.

ANIMATION AVEC UN RETOUR SUR LES ANIMATIONS EXISTANTES ET LA PROGRAMMATION A VENIR

Madame CHEVAL fait le bilan des animations 2024 et des projets à venir (document joint). Concernant 2024, les temps forts étaient principalement :

- la braderie au sein de l'EHPAD
- les animations avec les animaux
- le marché de Noël
- les repas conviviaux le soir
- la boutique
- la couture
- les activités de vie pratique aux Alizés
- la chorale intergénérationnelle
- le bistrot

Pour l'année 2025, plusieurs projets ont été identifiés :

- « Dansons » : cette initiative naît du souhait des résidents de « danser comme autrefois ».
- Séjour Vacances : Ce séjour de 4 jours en pension complète devait avoir lieu à Damgan mais le gîte prévu fait l'objet de travaux. Un autre endroit pouvant héberger une quinzaine de personnes a été identifié mais n'est pas encore validé. Il s'agit d'un investissement important pour l'EHPAD.
- Le fil rouge : La quatrième édition du Fil Rouge débutera le 16 septembre 2024 et la thématique s'intitule "Sous la mer" : faune et flore sous-marine réenchanteront bientôt la commune. Le Fil Rouge, c'est une œuvre collective et participative initiée par la médiathèque Phileas Fogg de Saint-Aubin du Pavail à Châteaugiron.
- la fête champêtre qui aura lieu le 18 mai 2025
- le cinéma, le bowling, des sorties sportives ...

Les représentants des familles remercient les équipes qui s'impliquent pleinement dans les animations. Mme CHEVAL précise que 2 professionnels en service civique se concentrent davantage sur les accompagnements individuels.

PROPOSITION DE THEMES POUR LES PROCHAINS CVS D' ACTIONS A REALISER

Suite au temps de préparation du CVS entre les résidents et les professionnels, plusieurs thèmes sont abordés :

- la salle à manger du verger est très froide
- Les sols du bâtiment du verger sont abîmés
- Certaines salles de bain semblent vétustes
- Les visites de buanderie sont à organiser en début de matinée afin d'observer le circuit du linge

Mme LE MARRE informe le CVS de l'arrivée de Sixtine LARDEUR, psychologue. Elle propose de mettre en place un groupe de paroles pour les familles à hauteur d'une rencontre d'une heure une fois par mois. Le temps d'échanges pourrait avoir lieu le mardi ou le jeudi de 15h30 à 16h30.

Le premier thème retenu concerne le sujet suivant :

- Mon proche est entré en institution : suis je toujours aidant ? Quelle est ma place ?

Mme LEBAS sollicite un groupe de paroles entre les résidents pour aborder la question suivante : « Comment se préparer à la mort ? »

Même si l'information concernant les décès des résidents au sein de leur service est transmise aux autres résidents du service, Mme LEBAS estime que cette thématique reste trop peu abordée. Les représentants des familles comprennent la demande et s'interrogent sur la composition d'un groupe intégrant les familles et les résidents sur ce sujet.

QUESTIONS DIVERSES

Mme POUSSIER DE ROLAND souhaite évoquer le temps de ménage en Roseraies 2 (mardi matin et vendredi matin). Elle indique que la chambre de son proche n'est pas toujours propre et sollicite la possibilité de pouvoir accéder au local de nettoyage. Cette demande est validée. Mme LE MARRE précise que le temps de ménage n'a pas été diminué mais qu'il a été réorganisé afin de pouvoir supprimer les horaires de coupe.

Mme LEBAS souhaite ajouter un dernier point concernant la présentation des professionnels. En effet, dans le cadre du job du mois, une présentation d'un métier est réalisée. Toutefois, elle souhaiterait pouvoir identifier tous les professionnels intervenant dans les services. Mme LE MARRE indique qu'un trombinoscope est destiné à cet effet dans chaque service.

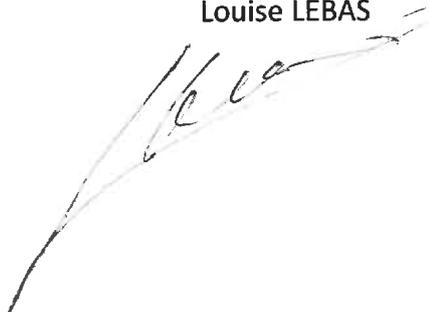
Prochain Conseil de la Vie Sociale

- Lundi 7 avril 2025 à 14 h 30.

La séance est levée à 16h15.

La Présidente,

Louise LEBAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louise LEBAS', written over a faint, larger version of the same text.